

ACTUALITÉ LOCALE



Les organisations de la CGT, du local au national, ont annoncé faire appel de la décision ordonnant l'expulsion de l'Union locale d'Arles de la Bourse du travail qu'elle occupe depuis 126 ans. C'est la seule Bourse du travail à être frappée d'une telle décision. PHOTO AN.M.

La CGT fait appel de son éviction de la Bourse

ARLES

Les organisations de la CGT, réunies pour une conférence de presse lundi matin, ont annoncé faire appel de la décision du tribunal administratif ordonnant l'expulsion de l'Union locale (UL) de la Bourse du travail.

Nous refusons de quitter la Bourse du travail que l'union locale CGT occupe depuis 126 ans», assène Nicolas Bourcy, secrétaire général de l'UL CGT d'Arles, lors de la conférence de presse, ce lundi matin. La décision du tribunal administratif de Marseille, rendue la semaine dernière, valide l'expulsion sans délai de l'UL CGT de ses locaux, au motif de l'échéance de la convention d'occupation des lieux, en 2023, que le maire (Horizons) Patrick de Carolis a refusé de renouveler.

L'Union locale a décidé de faire appel de cette décision. « Nous estimons que la délibération du conseil municipal d'Arles,

vote en 1900, nous attribuant ces locaux est toujours valable », expose Nicolas Bourcy. L'appel ne suspend toutefois ni l'expulsion ni l'astreinte financière de 50 euros par jour, qui s'appliquera à compter de la mi-septembre. « Toute la CGT est prête à l'assumer financièrement », oppose le responsable. Car pour héberger l'Office de tourisme, comme le souhaite le maire (lire notre édition de samedi), « sa solution est de nous mettre dans deux bureaux de 11m² chacun », reprend Nicolas Bourcy, dont un sans fenêtre. « Une provocation », insiste-t-il.

Un moratoire au national

La CGT porte le combat au niveau national, quand au même moment « le maire RN de Carcassonne veut expulser la CGT » de son local, rappelle Nicolas Bourcy. « Le ministre du Travail [Jean-Pierre Farandou, Ndlr], interpellé par un sénateur de l'Aude, a dit que les Bourses du travail devaient être sanctua-

risées » et a lancé une mission gouvernementale à ce titre, le 13 juillet. « La confédération CGT a saisi le ministre pour demander un moratoire sur la Bourse du travail d'Arles tant que la mission n'a pas rendu ses conclusions », indique le secrétaire de l'UL d'Arles.

Une urgence à l'heure où se télescopent les luttes. « Une soixantaine de locaux de la CGT sont attaqués en France. C'est tous les salariés qui sont attaqués », tance Natacha Malet, du comité régional CGT. Car comme le souligne le secrétaire général de l'Union départementale, Marc Pietrosino, « ce n'est pas juste un local de la CGT, des milliers de salariés viennent chercher des réponses et des centaines de permanences juridiques y sont tenues ». « L'UL d'Arles doit pouvoir jouer son rôle de défense des travailleurs quand des projets industriels se présentent sur le territoire de Fos et l'axe fluvial du Rhône », abonde Pascal Galéot, secrétaire de l'UD.

« Il n'y aura pas de trêve estivale »

Marc Pietrosino, secrétaire général de l'UD CGT 13

MARSEILLE

Des journées en haute alerte incendie

Parce que ce mardi 21 juillet et le jeudi 23 sont « des journées où le risque de départ de feux est accru en raison des conditions météorologiques (sécheresse des sols, fortes chaleurs, vent) », le Bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) appelle à la plus grande prudence. Le BMPM recommande de « toujours utiliser un cendrier pour les mégots, que ce soit en voiture, dans la rue ou en pleine nature », de ne pas laisser « de débris de verre ou autres déchets dans les calanques ou les massifs », de respecter « les règles de travaux dans les massifs » quand « les travaux générateurs d'étincelles peuvent provoquer un départ de feu ». Pour les fans de barbecue, ce sera « dans un espace sécurisé et prévu à cet effet ». Pour mémoire, « 90 % des départs de feux sont d'origine humaine et chacun peut agir à son niveau pour réduire les risques et préserver nos espaces naturels », rappelle le BMPM. En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112.

RÉGION

La guerre Ciotti-Muselier se poursuit

La confrontation entre Renaud Muselier (Ren.) et Éric Ciotti (UDR) s'intensifie autour des Jeux olympiques d'hiver 2030. Après la publication d'une enquête de Mediapart sur une station de ski américaine liée au président de la Région Sud (lire nos éditions de vendredi et lundi), le maire de Nice a relayé l'article sur X avant de lui demander de quitter l'organisation des Jeux. En réponse, lors d'un déplacement à Nice ce week-end, Renaud Muselier a dénoncé des « méthodes de l'extrême droite » et une « tentative de diversion » visant à faire oublier, selon lui, la perte des épreuves de glace au profit de Lyon. Le président de Région accuse Éric Ciotti d'avoir « trahi » l'ambition olympique de Nice et affirme que les révélations récentes de la presse reposent sur « aucun élément sérieux ». Les tensions entre les deux responsables politiques se sont fortement accrues depuis l'éviction de Nice du dispositif olympique pour 2030.

La CGT peut compter sur le soutien du sénateur Jérôme Bacchi (PCF), qui a annoncé dans un communiqué « appeler à un moratoire immédiat sur ce projet d'expulsion » et saisir personnellement le préfet « afin qu'une issue respectueuse de l'histoire, de la démocratie et du droit syndical soit garantie ».

Même position du côté de l'opposition de gauche au conseil municipal, réunie au sein de l'Union pour Arles menée par Nicolas Koukas (PCF). Le groupe estime que « Patrick de Carolis tente de transformer une décision de justice administrative en validation de sa politique (...), sa décision est à l'opposé de notre conception de la République, du dialogue social, du respect des corps intermédiaires et de l'histoire ouvrière d'Arles ».

« La CGT n'a été expulsée de ses locaux que sous Pétain. Dommage pour un maire de renouveler l'Histoire dans ses heures les plus sombres », insiste Natacha Malet. La lutte de l'Union locale CGT pour la Bourse du travail, seule en France frappée d'expulsion sans délai, est un phare pour toutes les autres.

Antonin Maja